

BAM délègue la gestion de la centrale des risques

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-02-2008 22:43:19

Bank Al-Maghrib (BAM) a délégué la gestion du Service central des risques à "Experian Maroc, Crédit Bureau international", en vertu d'une convention signée, lundi à Rabat, par le gouverneur de la Banque centrale, M. Abdellatif Jouahri et le président d'Experian Maroc, M. Luciano Manzo.

Ce projet qui démarre effectivement en janvier 2009, vise le renforcement et la modernisation de l'infrastructure existante par la globalisation de l'information, quelque soit le montant et le type de crédit accordé et l'amélioration du taux d'accès au financement bancaire, tout en participant à la baisse du coût des crédits.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la loi bancaire et le service public délégué, a pour objectif de connaître avec précision les habitudes de paiement des clients, réduire les créances en souffrances et à protéger les droits des emprunteurs.

Dans une déclaration à la MAP, M. Abdellatif Jouahri a affirmé que cette convention est un projet structurant ayant pour objectif d'améliorer l'information financière relative à la clientèle bancaire, non seulement les grandes entreprises mais aussi les PME, les TPE , les particuliers et les clients des microcrédits.

Ce projet rentre dans le cadre de la globalisation de l'information financière, longtemps revendiquée par les banques de la place, au niveau de tous les établissements de crédits, a indiqué M. Jouahri, notant que ça va déterminer les niveaux d'endettement et de solvabilité des clients.

Cette opération permettra de disposer d'une information de qualité, d'uniformiser l'information au niveau du système bancaire et de contrôler les primes de risques appliquées par les banques surtout sur le PME, a précisé M. Jouahri.

Selon M. Luciano Manzo, président d'Experian Services Maroc, le Crédit bureau est un outil qui permettra de désenclaver une clientèles jusqu'alors exclue des circuits bancaires en apportant des éléments quantitatifs aux établissements de crédit pour une meilleure évaluation des risques.

Ont pris part à la cérémonie de signature, le directeur général de BAM, Abdellatif Faouzi, le directeur général d'Experian Maroc, M. Jamal Rahal, le président du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), M. Mohamed El Kettani et le président de la Fédération nationale de associations de microcrédit (FNAM), M. Rida Lamrini.

En vertu de cette convention, le Crédit Bureau établit, sur la base des informations fournies par BAM, des dossiers d'informations sur les crédits en consolidant, conservant, traitant et analysant les données signalétiques et financières concernant l'endettement des clients des établissements de crédit.

Experian, désignée suite à un appel d'offres international et sur la base de critères techniques et financiers, est une entreprise internationale présente dans 36 pays avec un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de dollars et liée à BAM par un contrat de 25 ans.

MAP